

Accueil Solidarité Saint Urbain

Refusons l'expulsion de la famille Gamzatov en signant massivement la pétition et en participant aux actions qui seront proposées

Résidant depuis 7 ans en France ,intégrés à la communauté Saint Urbaine depuis 2 ans et demi ,la famille de Dinislam et Dina Gamzatov est menacée d'expulsion du territoire français.

Cette famille est originaire de la république autonome du Daghestan (voisine de la Tchétchénie).Le Daguestan est une république russe et fait l'objet d'une guerre intestine entre les séparatistes considérés comme extrémistes et le gouvernement russe. Dinislam , alors professeur d'arabe , et sa famille ont subi des persécutions et ont dû fuir. On vient régulièrement les chercher chez leurs parents respectifs., la menace pour leur sécurité pèse toujours.

Cela fait maintenant 7 ans qu'ils vivent dans le Finistère où ils sont arrivés en janvier 2012 avec leurs 2 enfants Magomed et Ibragim, d'abord à Brest où Nabi est né en 2014 puis Quimper, de nouveau Brest et Saint Urbain où ils sont arrivés le 7 juillet 2016.Dina et les enfants sont francophones.

Confiés par **COALLIA** qui a une délégation de la préfecture,**L'association Accueil Solidarité Saint Urbain** les a accueilli, et ils ont pu habiter l'ancien presbytère mis à disposition par la paroisse avec l'accord de la préfecture.

Depuis 7 ans ils galèrent pour tenter de régulariser leur situation

A leur arrivée ils avaient commencé par déposer une demande d'asile qui après un recours a été rejetée en 2013

Dinislam a ensuite fait une nouvelle demande de carte de séjour pour raison médicale (conséquences des agressions subies au Daghestan). Cette demande a reçu une première fois un avis favorable de la préfecture le 17 octobre 2017 pour une durée de 6 mois. Malgré son état de santé il était même autorisé à travailler mais parcontre Dina n'obtenait pas de réponse à sa demande au titre d'accompagnante, ce qui est paradoxal. Au terme des 6 mois il a redéposé un dossier de renouvellement de sa carte de séjour. Pour tenter d'avoir une réponse il devait se déplacer régulièrement à la préfecture. Au mieux il obtenait un récépissé valable 3 mois attestant de sa demande, le dernier date du 23 janvier 2019.

La réponse vient donc d'arriver **c'est un refus** malgré qu'il soit établi « *que son état de santé nécessite une prise en charge médicale dont le défaut pourrait entraîner pour lui des conséquences d'une exceptionnelle gravité* »

Pourquoi nous n'acceptons pas cette décision du préfet ?

1 - Ils n'ont aucune assurance de pouvoir vivre en sécurité dans leur pays .

Dinislam et Dina savent que leurs familles au Daghestan reçoivent encore la visite d'inconnus qui sont à leur recherche. Ils ne peuvent donc avoir aucune assurance de pouvoir y vivre en sécurité.

2 .Nous n'avons aucune certitude que Dinislam sera soigné convenablement en Russie

Le 17 octobre il avait été établi que compte tenu de son état de santé, Dinislam ne pouvait pas effectivement bénéficier d'un traitement approprié dans le pays dont il est originaire, or nous ne voyons pas sur quoi se fonde aujourd'hui la préfecture pour considérer que la situation médicale dans son pays d'origine a pu changer radicalement.

3.Ils font maintenant partie de la communauté Saint Urbaine

Depuis un peu plus de 2 ans ½ à St Urbain ils se sont bien intégrés .

Dina offre ses services à plusieurs familles via le CESU (Chèque emploi service)

Les enfants y sont scolarisés, ils ont pu trouver de la stabilité et un suivi dans leurs études. Ils se sont épanouis, ils ont leurs copains, ils ont pu rejoindre une équipe de foot, jouer au ping-pong, etc

Dina accompagne avec d'autres parents les sorties scolaires, Elle participe aux animations de Café Jardin, elle est bénévole à Solidarité Enfants du Monde .Tous les deux prennent une part active à la fête des potirons, Ils participent aux animations des amis de Trévarn, de l'association paroissiale .Dinislam accompagne toutes les semaines les enfants sur le pédibus

Ceux qui les connaissent apprécient leur gentillesse et des liens d'amitié se sont créés.

Nous ne voyons pas pourquoi ils ne pourraient pas avoir définitivement leur place parmi nous